



GRIMA
Vincent

Directeur d'études:
Laurent HODEBERT

Description du projet :

L'Est de l'Etang de Berre est un territoire fragmenté par deux EPCI mais disposant d'un important dynamisme économique et de grandes qualités paysagères. Dans le cadre de la future métropole d'Aix-Marseille, il convient de réinvestir ce site dominé par l'utilisation de la voiture et les délaissés de voirie, en s'appuyant sur une desserte plus performante des transports en commun qui offriront une alternative à la voiture particulière omniprésente. L'axe aéroport de Marseille-Provence/ Gare de Vitrolles n'a de sens que s'il permet aussi de relier les autres centres d'intérêt des communes et se connecter aux infrastructures de transport existantes (TER, futur BHNS, lignes de bus). Une ligne de métrocable utilisant la «voie des airs» permet de franchir les contraintes topographiques et physiques du site. Il offre la possibilité de reconverter un faisceau contraint par deux départementales, une voie ferrée et actuellement dominé par le vide. Un quartier de gare peut donc voir le jour grâce à cette nouvelle desserte. La mise en valeur du paysage devient moteur d'une diversification des activités et une densification résidentielle au nord de ce secteur est alors possible.

L'échangeur métropolitain; Vitrolles-Aéroport de Marseille-Provence de la halte ferroviaire au pôle multimodal, Vitrolles, (13)

Voierie et paysage; de nouveaux liens à tisser

Etat actuel / **Etat projeté**

Le Nord de la D20 et les Salins du Lion

Voie transversale le long du Parc Est-Ouest

La corniche des Estroublans pour valoriser la ligne de crête

Schema d'intervention générale

Axonométrie de l'ensemble du dispositif

Une stratification des modes de transports facilitant les correspondances

Coupe transversale BB' sur l'axe de métrocable

Coupe transversale AA' sur l'axe de métrocable

Plan de la nouvelle ligne de métrocable : «La voie des Aïrs»

Ligne M-Métrocable
7 Stations
3,5 km

Les Bus de l'Étang
Réseau intercommunal

Cartreize
Réseau départemental

M^c

Qualité architecturale

- Faciliter la desserte de l'aéroport de Marseille-Provence à travers la nouvelle «Voie des Aïrs»
- Mettre en valeur un territoire attractif au paysage remarquable avec un nouveau TCSP aérien
- Retisser des liens avec les autres quartiers périphériques pour atténuer les effets du zonage encore à l'oeuvre
- Unifier l'offre de transport au sein de polarité pour la rendre plus cohérente et mieux adaptée aux trajets des usagers

Qualité de la vie sociale

- Favoriser l'usage des transport en commun, lieux de mobilité, d'échange et de partage. avec un TCSP plus fréquent permettant d'élargir la plage horaire tout en assurant la régularité.
- Recréer des lieux de vie autour des éléments de mobilité pour dynamiser un quartier qui n'est aujourd'hui que traversé et non vécu. La gare redevient le coeur du dispositif urbain.
- Encourager la création d'emploi et conforter les emplois existants, en mettant à disposition un foncier important, qui servira notamment à héberger les entreprises sous-traitantes d'Eurocopter.

Respect de l'environnement

- Substituer un réseau de navettes polluantes par un transport aérien de type téléphérique tricâble électrique
- Remodeler l'interface ville-nature et requalifier les franges et boisements préexistants
- Sauvegarder les zones humides des bords de l'Etang de Berre et notamment les Salins du Lions, importantes réserve ornithologique.
- Mettre en place un système de gestion hydraulique, autour de vaste parcs ; articulation urbaine mais aussi noue paysagée.
- Diminuer les nappes de parkings qui imperméabilisent les sols pour un nombre limité de voitures, au profit de parking-silos, moins nombreux mais plus importants.